



**Audits et Formations en Santé et
Sécurité au Travail**

PROGRAMME DE FORMATION

Référent Santé & Sécurité au Travail



PROGRAMME DE FORMATION

Référent Santé & Sécurité au Travail

Le rôle essentiel du Référent Santé et Sécurité au Travail (RS&ST) consiste à mettre en œuvre des actions préventives en matière de santé et de sécurité au sein de l'entreprise. Nommé par l'employeur ou le CSE, ce professionnel est chargé d'évaluer les risques professionnels et de promouvoir l'amélioration des conditions de travail.

La formation du Référent Santé et Sécurité au Travail (RS&ST) abordera les obligations réglementaires liées à la santé et à la sécurité, vous permettant ainsi de comprendre rapidement vos missions dans ce domaine. Conforme à la législation, notre formation répond à l'obligation de désigner un référent interne, conformément à la loi n° 2011-867 du 20/07/2011 et au décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012.

 **35 heures**

 **4 - 12**

PREREQUIS

- Avoir validé l'autoformation en ligne gratuite « Bases en prévention des risques professionnels ».
- Une expérience en prévention des risques est un plus pour suivre cette formation

PUBLIC CIBLE

- Personne compétente désignée par l'employeur (animateur sécurité, responsable sécurité, membres du CSSCT/CSE,...

NOMBRE DE PARTICIPANT

- 4 à 12 personnes

DUREE

- La formation de référent santé et sécurité au travail est de 35 heures, généralement réparties sur une semaine.

REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Cette formation de Référent Santé & Sécurité au Travail répond à vos obligations de désigner un référent interne (loi n° 2011-867 du 20/07/2011 et décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012).
- La loi 2021-1018 du 02 Août 2021, passant l'obligation de formation d'un Référent S&ST à 5 jours.

OBJECTIFS :

- Assimiler le cadre réglementaire relatif au poste de Référent S&ST
- Acquérir une compréhension approfondie des enjeux liés à la santé et sécurité au travail.
- Maîtriser les principes de prévention des risques professionnels.
- Être capable d'identifier, d'évaluer et de prévenir les risques au sein de l'entreprise.
- Savoir mettre en place et suivre un plan d'actions en matière de santé et sécurité.
- Être en mesure d'animer des actions de sensibilisation et de formation en interne.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances
- Échanges interactifs avec les stagiaires
- Mises en situation pédagogiques
- Etude de cas pratiques

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Formation en présentiel
- Exposés interactifs, ludopédagogie.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Power Point, Wooclap, Vidéo.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Formateur de Référents S&ST certifié et faisant partie du réseau d'expert « France SST »

DURÉE DE VALIDITÉ :

- Le certificat de «Référent S&ST » doit être renouvelé tous les 4 ans par le biais d'un MAC.

OBTENTION FINALE :

- Attestation de fin de formation avec compétences acquises
- Certificat de Référent S&ST



PROGRAMME DE FORMATION

Référent Santé & Sécurité au Travail

NOTE

La formation de Référent Santé et Sécurité au Travail vise à développer les compétences nécessaires pour assurer une gestion efficace des risques professionnels au sein de l'entreprise. Les modules pratiques et les mises en situation permettent une application concrète des connaissances acquises.

PROGRAMME :

Module 1: Introduction à la Santé et Sécurité au Travail

- Rappels réglementaires et obligations.
- Enjeux et impacts de la santé et sécurité au travail.
- Rôle et responsabilités du référent SST.

Module 2: Analyse des Risques Professionnels

- Méthodes d'analyse des risques.
- Évaluation des risques professionnels.
- Hiérarchisation des actions de prévention.

Module 3: Plan d'Actions en Santé et Sécurité au Travail

- Élaboration d'un plan d'actions.
- Suivi et évaluation des actions mises en place.
- Communication et reporting.

Module 4: Sensibilisation et Formation

- Techniques d'animation.
- Conception et réalisation de supports pédagogiques.
- Organisation de sessions de formation en interne.

Module 5: Cas Pratiques et Mises en Situation

- Études de cas concrets.
- Simulation d'accidents et d'incidents.
- Retours d'expérience des participants.

Module 6: Bilan et Perspectives

- Retour sur les acquis de la formation.

Réf. FOO1
Mise à jour : 01/2024



 af.sst.56@gmail.com

 06 95 48 76 83

 www.af-sst-56.fr

